



Association québécoise des professeurs de français

2095, rue Frank-Carrel, bureau 222, Québec (Québec), G1N 4L8—Tél. : 1-800-267-0947 ; Tc. : (418)527 4765 courriel : aqpf@bellnet.ca

Opinion

Appel de phare

Marie-André Chouinard a parfaitement raison de souligner, dans son éditorial du 8 février, que si la « proposition phare » du rapport Ouellon sur l'apprentissage de l'écriture n'est pas retenue par la ministre de l'Éducation, on peut s'interroger sur l'impact réel de son Plan d'action pour l'amélioration du français à l'école. C'est le premier élément au sujet duquel tous les membres du Comité d'experts dirigé par M. Ouellon se sont mis d'accord dès leur première séance de travail. Et s'ils ont décidé de s'impliquer durant plusieurs mois dans la rédaction de ce rapport, c'est dans l'espoir que cette structure permanente serait enfin créée.

La plupart des courageuses mesures du Plan d'action exigent une supervision à long terme et leur application ne peut pas être soumise à des visées politiques, à d'incessants remaniements ministériels ou à des changements de gouvernance. C'est pourquoi il est primordial que soit assurée cette surveillance par un groupe d'experts totalement indépendant composé d'enseignants, de didacticiens, de conseillers pédagogiques, de représentants d'organismes linguistiques. Il ne faut plus que l'enseignement du français au Québec soit laissé sous la seule tutelle d'une équipe de fonctionnaires du Ministère de l'Éducation. L'importance névralgique du français, non seulement comme langue d'enseignement mais comme élément constitutif de l'identité québécoise, justifie largement un tel dispositif.

Il ne reste qu'à espérer que madame la Ministre se rende à ces arguments et assure la protection de son Plan en lui accordant son « ange gardien », comme le dit si bien madame Chouinard. Pour que cela ne reste pas « juste des vœux ».

Arlette Pilote

Présidente de l'AQPF

Membre du comité Ouellon sur l'apprentissage de l'écriture